

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



Rapport d'évaluation externe du programme de licence Urbanisme et Aménagement de l'École supérieure Polytech Diamniadio de l'Université Amadou Mahtar MBOW (UAM)

Équipe d'évaluateurs :

- **M. Ibrahima NDIAYE**, Professeur assimilé, Ecole supérieure d'Economie appliquée (ESEA), Président
- **M. Momar DIONGUE**, Professeur assimilé, Université Cheikh Anta Diop, Dakar (UCAD), Membre
- **M. Lamine Ousmane CASSÉ**, Maître de Conférences titulaire, Université Gaston Berger, Saint Louis (UGB), Membre

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

Mai 2025

Table des matières

<i>Introduction</i>	4
1. Présentation du programme évalué	4
2. Avis sur le rapport d'autoévaluation	6
3. Description de la visite sur site	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	10
5. Points forts du programme	24
6. Points faibles du programme	25
7. Appréciations générales	26
8. Recommandations à l'établissement	26
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	27
10. Proposition de décision :	27

Sigles et Abréviations

ANAQ-Sup : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur de la recherche et de l'innovation

ANAT : Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire

APERAU : Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme

CAMES : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur

CIAQ : Cellule Interne d'Assurance Qualité

CM : Cours magistral

DGUA : Direction générale de l'Urbanisme et de l'Architecture

DIAQ : Direction Interne d'Assurance Qualité

DU2ADT : Département Urbanisme, Architecture et Aménagement Durable des Territoires

EAMAU : École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme

EC : Élément Constitutif

ESU2A : École Supérieure d'Urbanisme, d'Architecture et d'Aménagement du territoire

GRH : Gestion des Ressources Humaines

LMD : Licence, Master et Doctorat

PATS : Personnel Administratif, Technique et de service

PDC : Plan de Développement Communal

PER : Personnel Enseignant et de Recherche

PGIS : Projet de Gestion Intégrée des Inondations au Sénégal

PV : Procès-Verbal

TD : Travaux Dirigés

TP : Travaux Pratiques

TPE : Travaux Personnels de l'Étudiant

UAM : l'Université Amadou Mahtar MBOW

UE : Unité d'Enseignement

ZAC : Zone d'Aménagement Concertée

ZES : Zone Economique Spécialisée

Introduction

L'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) est une structure de droit public créée par le décret n° 2012-837 du 07 août 2012. Ses missions et ses sources de financement ont été élargies par le décret n° 2018- 1956 du 07 novembre 2018. Elle est dotée d'une autonomie financière et placée sous la tutelle administrative et technique du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'ANAQ-Sup a pour mission de contribuer à assurer la qualité du système d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovation et la promotion de la culture de l'évaluation et de l'assurance qualité.

L'accréditation des programmes de formation s'inscrit dans un processus rigoureux et comprend une évaluation interne par l'institution requérante suivie d'une évaluation externe par un groupe d'experts indépendants. Lors de cette dernière évaluation, les experts s'entretiennent avec les responsables administratifs et académiques, les enseignants, les étudiants et les PATS au sujet des standards de qualité. Ces entretiens permettent aux experts de contrôler la qualité des standards fixés dans le cadre de la procédure d'accréditation. Ce présent rapport, établi par le Pr Ibrahima NDIAYE, Pr Momar DIONGUE et Dr Lamine Ousmane CASSÉ, présente les résultats de l'évaluation externe de la Licence Urbanisme et Aménagement de l'École Polytech logée à l'Université Amadou Mahtar MBOW de Diamniadio.

Dans ce présent rapport les experts présentent le programme à évaluer, donnent leur avis sur le rapport d'auto-évaluation, font une description de leur visite sur le site, apprécient le programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup, identifient les points forts et faible du programme de formation, formulent des recommandations pour les différents acteurs et proposent une décision d'accréditation.

1. Présentation du programme évalué

L'Université Amadou Mahtar MBOW, créée en 2012, a démarré ses activités pédagogiques à la rentrée 2019-2020. L'École Supérieure d'Urbanisme, d'Architecture et d'Aménagement du territoire (ESU2A) dispense le programme de Licence Urbanisme et Aménagement. L'École est devenue, avec les changements institutionnels intervenus au sein de l'Université, le Département Urbanisme, Architecture et Aménagement Durable des Territoires (DU2ADT) au sein de l'École Polytech.

Le programme de formation qui est l'objet de cette évaluation externe vient d'entamer sa cinquième année de mise en œuvre. C'est donc le moment de faire le bilan de cette licence professionnelle en identifiant ses points forts et faibles ainsi que les pistes d'amélioration pour consolider les acquis et mieux répondre aux attentes des apprenants et du monde socioprofessionnel dans le respect des normes du système LMD. Cet exercice est également l'occasion de soumettre ce programme de formation aux exigences de l'accréditation par l'ANAQ-Sup.

Le programme de licence professionnelle Urbanisme et Aménagement a pour domaine les Sciences de l'Homme et de la Société. Le programme s'aligne sur l'orientation « métiers » de l'UAM qui accorde une importance particulière aux formations professionnalisantes, avec l'ambition de mettre en place des filières innovantes, capables de répondre aux besoins spécifiques du marché du travail. Il comprend six (6) semestres correspondant chacun à trente (30) crédits soit un total de cent quatre-vingt (180) crédits. La Licence 1 privilégie une entrée thématique avec 8 UE fondamentales. La licence 2 vient consolider les acquis en proposant 8 UE portant sur les approches, les politiques urbaines, les outils et les méthodes de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. La Licence 3, centrée sur la réalisation de projets, est axée sur 4 UE en semestre 5 et 2 UE en semestre 6. Ces deux derniers semestres privilégient les travaux pratiques portant sur les projets de territoire et les ateliers d'urbanisme. La Licence 3 propose un stage en milieu professionnel ainsi que la rédaction d'un rapport de stage.

Le programme de formation initiale a fait l'objet de plusieurs modifications, majeures comme mineures, par l'équipe pédagogique pour plus de cohérence afin de rendre progressif le processus d'acquisition de compétences. Des éléments constitutifs (EC) ont été reformulés, d'autres supprimés, voire déplacés d'un semestre à un autre. De nouveaux EC ont été introduits. Le souci d'alléger la maquette initiale, très ambitieuse selon l'équipe pédagogique, d'harmoniser les contenus et de renforcer les aspects pratiques de la formation explique ces modifications, qui posent néanmoins un problème de stabilisation du programme de formation. Ce dernier constitue une offre pédagogique pertinente dans le contexte sénégalais marqué par une insuffisance en ressources humaines dans ce domaine tant au niveau de l'administration centrale et déconcentrée qu'à l'échelon des collectivités territoriales. Il est articulé à un cursus de Master en Urbanisme et Aménagement du territoire qui offre aux apprenants plusieurs débouchés sur les métiers de la ville et du développement durable.

Ce programme de formation ainsi présenté est l'objet de la présente évaluation externe pour établir sa conformité aux standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

2. Avis sur le rapport d'autoévaluation

Le rapport d'auto-évaluation est un document de 46 pages, organisé autour de 6 champs d'évaluation. Le document est présenté selon le référentiel de l'ANAQ-Sup. Sur la forme, le rapport est bien écrit, facile à lire et concis. Il est également bien structuré. Les différents standards d'évaluation préconisés par l'ANAQ-Sup sont pris en compte dans le rapport d'autoévaluation après une présentation détaillée du programme.

Sur le fond, une bonne analyse est faite. Les indicateurs pour une bonne évaluation des standards sont mobilisés, traduisant une expertise interne assez fouillée. Par contre, il n'y a pas une harmonisation dans la rédaction du rapport sur certains points. En effet, pour certains standards, les forces, faiblesses et perspectives sont relevées, alors que pour d'autres non. Tous les standards sont considérés comme atteints dans le rapport d'autoévaluation donnant l'impression qu'il n'y a pas d'insuffisances sur certains points. D'ailleurs, les faiblesses relevées par ledit rapport conjuguées à des constats lors de la visite des experts témoignent de manquements dans l'atteinte de certains standards.

3. Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite des experts de l'ANAQ-Sup a été tenue le jeudi 18 décembre 2024 à l'École Polytech de Diamniadio de l'Université Amadou Mahtar MBOW. La mission, arrivée aux environs de 08h30, a été accueillie par les acteurs institutionnels de l'Université. Après installation, le lancement des activités a été acté par un mot de bienvenue puis une présentation des différents acteurs. L'École Polytech a été représentée par le Directeur de l'établissement, la Directrice des études, la Directrice de la CIAQ UAM, la Cheffe de département DU2ADT, le chef de service administratif et un enseignant-chercheur. À l'entame, le Président de l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup a rappelé le contexte de l'évaluation et les objectifs de la visite, puis la validation de l'agenda de travail prédéfini après l'avoir parcouru ensemble.

Après cette étape protocolaire, la première activité a consisté à dérouler deux présentations. D'abord, la Directrice des études a livré une présentation sur support PowerPoint sur l'institution en revenant sur son évolution. L'accent a été mis sur le descriptif de l'organigramme de l'institution en relevant les différents départements, dont le DU2ADT. Cette présentation a insisté aussi sur le travail remarquable de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ UAM) mais aussi de l'évolution des effectifs des PER, PATS et des étudiants depuis la création de l'établissement jusqu'à nos jours. La deuxième présentation, toujours sur support

PowerPoint, déroulée par la Cheffe de département a porté sur le programme de formation de la licence Urbanisme et Aménagement. Cette présentation a été centrée sur la filière urbanisme et aménagement, mais aussi sur les perspectives de nouvelles filières à introduire (architecture et patrimoine). Les objectifs du programme de formation ont été rappelés, tout comme la structure de la maquette et son évolution ; mais aussi de son approche inclusive. La forte dose de pratiques a été aussi relevée en rappelant les stages effectués par les étudiants de même que les sorties pédagogiques. La cheffe de département a insisté sur les itinéraires des étudiants diplômés en licence qui, le plus souvent, aspirent à faire un Master dans les universités sénégalaises ou étrangères. Les forces, les faiblesses et les recommandations ont clôturé cette deuxième présentation.

Une séance de discussions s'en est suivie à l'issue de ces présentations. Les experts de l'ANAQ-Sup sont revenus sur quelques éléments de discussions, par exemple : les raisons de l'évolution de l'institution, son impact sur la gouvernance, la série de modifications de la maquette et leurs implications sur la formation et le respect des textes sur le LMD qui invite à une spécialisation des formations. Il faut aussi mentionner que dans les discussions, les experts de l'ANAQ-Sup sont revenus sur la formulation et le contenu de certains enseignements, l'incohérence des volumes horaires de la formation entre le cumul et les chiffres affichés sur la maquette. Un des points de discussions était également le profil de sortie des étudiants. Les représentants de l'institution ont apporté des réponses avant de clore cette première activité.

L'activité 2 a concerné les échanges avec le corps enseignant. Ils étaient au nombre de trois dont un enseignant-chercheur du DU2ADT, un enseignant-chercheur en Anglais et un vacataire professionnel. Ce moment d'échanges a permis de revenir sur la maquette et ses différentes modifications constatées, l'orientation de certains enseignements par rapport à la spécialité, les productions des étudiants sur les projets de territoire et surtout l'importance des outils et méthodes dans la formation. Les débats ont porté également sur la formation du PER et des vacataires sur la pédagogie universitaire, la gestion des notes des étudiants et l'espace de documentation auquel les étudiants sont souvent orientés. Enfin, l'implication des enseignants dans la recherche a été abordée, l'application du système LMD dans la formation ainsi que la relation de l'institution avec l'environnement local.

L'activité 3 était dédiée à s'entretenir avec les étudiants de la formation. Ces derniers étaient au nombre de huit (8) ; leur sélection est fondée sur la bonne représentativité des étudiants du cycle de la licence. Tous les niveaux de la licence ont été représentés en tenant compte du genre. Les échanges étaient très ouverts, après l'explication du Président de l'équipe

d'experts des objectifs de la mission. Après la présentation des profils des étudiants, les échanges ont porté sur plusieurs points. Les apprenants ont décliné leurs motivations à suivre cette formation avec une passion affichée pour la géographie. Ils trouvent également la maquette riche, dense, mais pas assez souple pour faire davantage de pratiques sur le terrain. Le contenu de certains enseignements classiques ont fait également l'objet de discussions, tout comme la volonté incontestée de suivre les études au Master après la licence pour avoir pris goût à la formation. Les discussions ont été orientées également sur l'implication des vacataires dans la formation, les supports didactiques utilisés, la cohabitation entre enseignants et apprenants et les canaux de communication pour informer les étudiants. Ces derniers ont formulé avant la fin de la séance quelques recommandations pour prendre en charge certaines préoccupations.

L'activité 4 a concerné la rencontre avec les PATS. Ont assisté à cette séance le chef de service de la scolarité de l'École Polytech, le chef de scolarité du département et l'assistant pédagogique de Polytech. Ces différents acteurs rencontrés ont tous une responsabilité administrative. Les discussions ont été très ouvertes et ont porté principalement sur les modalités d'inscription, la gestion des examens et des notes, la génération des emplois du temps et des diplômes, l'utilisation des cahiers de texte et des plateformes (SIDEL, KAIROS, INTOUCH). Les échanges ont également été centrés sur la formation des PATS, leur charge de travail par rapport à l'effectif et aux objectifs assignés. Cette séance s'est achevée par la formulation de quelques recommandations par les PATS.

L'activité 5 a été dédiée à la visite des lieux en compagnie de la Directrice des études, la Directrice de la CIAQ UAM, la Cheffe du DU2ADT, la responsable de la bibliothèque, le responsable du laboratoire de Géomatique du département Mine et Géologie (laboratoire fréquenté par les étudiants du DU2ADT). Les principaux lieux visités ont été : les locaux pédagogiques, les bureaux, les salles de conférences, la bibliothèque, les salles de classe, l'amphithéâtre, la scolarité, le laboratoire de Géomatique, les salles informatiques, les blocs sanitaires, l'espace des jeunes, le restaurant, le local technique et le dispositif de sécurité. Cette visite a permis aux experts de l'ANAQ-Sup d'apprécier la qualité des locaux et les équipements dont bénéficie le département.

Il s'en est suivi, après la visite des locaux, **une séance de débriefing, comme activité 6.** Il s'est agi, entre les experts de l'ANAQ-Sup, de faire le point de la visite en relevant les constats majeurs structurés en plusieurs points basés sur les différentes activités de la journée.

L'exploitation des informations et des données relevées par les différents experts a permis de dresser une première synthèse de l'évaluation externe.

La dernière séance, nommée activité 7, a concerné la restitution orale avec la présence des experts de l'ANAQ-Sup, la Directrice des études, la Directrice de la CIAQ UAM et la Cheffe du DU2ADT. Cette séquence a permis au Président de l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup de remercier les autorités de l'institution pour l'accueil chaleureux réservé aux évaluateurs, la convivialité des moments partagés avec un sens de professionnalisme en respectant les règles d'éthique et de déontologie du processus d'évaluation externe. Le Président a procédé par la suite à la restitution orale de la mission en revenant sur les constats structurés en forces, faiblesses et recommandations.

3.2 Appréciation de la visite

Globalement, la visite s'est déroulée dans un cadre convivial et très professionnel. Les autorités de l'institution ont facilité le séjour de l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup. Une grande salle a été aménagée avec toutes les commodités pour recevoir et garantir les conditions de travail des experts. Un espace café a été aménagé aussi pour assurer des pauses café aux experts et de se rafraîchir en cas de besoin. Les autorités de l'institution se sont conformées à l'agenda défini et stabilisé par l'équipe d'experts sur place. Les différents acteurs sollicités pour l'évaluation externe ont été mobilisés pour soutenir un travail de qualité. Il faut également noter le respect des règles d'éthique et déontologique des acteurs de l'institution. Aucune influence n'a été exercée sur les évaluateurs externes. Il n'a pas été relevé également de heurts ou de conflits opposant les acteurs.

Quelques insuffisances ont été relevées, dont l'absence de quelques enseignants-chercheurs permanents du programme de formation. Leurs avis ou points de vue auraient été importants pour enrichir davantage les échanges. On peut aussi déplorer le manque de temps qui a impacté sur les autres acteurs à rencontrer, tels que le responsable pour les questions de partenariat et de mobilité et le responsable des finances.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Cette section est dédiée à l'évaluation du programme de la licence Urbanisme et Aménagement selon les exigences de qualité formulées dans les référentiels d'évaluation de l'ANAQ-Sup. Il s'est agi d'apprécier objectivement le programme en question partant du rapport d'auto-évaluation, de la visite, des discussions et de la synthèse des travaux lors de la visite.

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
<i>Standard 1.01: Le programme de formation est régulièrement dispensé.</i>
<p>Le programme est régulièrement proposé aux étudiants. Depuis sa mise en place en 2019, 86 étudiants ont obtenu leur Licence avec des taux de réussite fort appréciables. Les étudiants sont régulièrement recrutés par voie de concours et suivent la formation dans de bonnes conditions. Cependant, on note l'absence d'un syllabus de programme permettant de définir clairement les objectifs de la formation et les profils de sortie, entre autres.</p> <p>Recommandations :</p> <p>Pérenniser le concours d'entrée pour garantir la qualité de la formation et gérer les effectifs.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.</p>
<i>Standard 1.02: Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'établissement.</i>
<p>Les objectifs et compétences définis dans le programme sont en cohérence avec la mission de l'Université Amadou Mahtar MBOW, présentée dans le Plan stratégique couvrant la période 2023-2026. En effet, l'UAM est une université orientée vers les métiers dans les domaines des sciences et technologies, des sciences économiques et de gestion et des sciences sociales. De même, le programme de formation s'inscrit dans les axes stratégiques définis dans le plan, notamment, la promotion de formations professionnalisantes, la recherche, l'innovations et la valorisation, le dynamisme et la coopération ainsi que l'engagement communautaire.</p> <p>Recommandations :</p> <p>Réajuster la maquette par rapport à certains éléments constitutifs absents, notamment en génie urbain, en assainissement, en gestion des ordures, etc.</p> <p>Renforcer davantage la pratique pour une meilleure opérationnalisation du profil de sortie</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>

Standard 1.03: Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.

On note une place très conséquente accordée aux enseignants-vacataires issus du monde professionnel, qui assurent un nombre important d'enseignements. Cette stratégie semble efficace en ce qu'elle permet de faciliter l'obtention de stage pour les étudiants. Cependant, il apparaît que le manque de formalisation de l'intervention de ces vacataires fait que les étudiants ne profitent pas pleinement de leurs apports en termes d'insertion professionnelle. Bien que des conventions aient été signées avec le monde socio-professionnel (Ordre des architectes), on note un faible ancrage de la formation au niveau local. En effet, aucune activité significative n'est menée avec les collectivités territoriales environnantes, où les problématiques en matière d'urbanisme et d'aménagement y sont très prégnantes. Sinon, l'université invite, à l'occasion de la journée du 08 mars, les femmes des localités environnantes pour communier ensemble.

Aucune étude de marché n'a été faite pour vérifier la cohérence du programme avec les réalités du milieu socio-professionnel ; même si les répertoires des métiers et des compétences de l'UAM ont été définis au départ. De même, l'exploitation du rapport d'autoévaluation et les entretiens avec les enseignants-vacataires et les étudiants montrent que des efforts supplémentaires doivent être faits pour avoir une meilleure cohérence du contenu de la formation avec les réalités du milieu professionnel et socio-économique.

Recommandations :

Organiser un atelier d'évaluation et de mise à niveau de la maquette avec l'implication des praticiens, des collectivités territoriales et des acteurs territoriaux.

Formaliser l'intervention des vacataires en impliquant les directions ou ministères de tutelle pour créer des passerelles en termes d'insertion professionnelle.

Consolider le partenariat avec les professionnels pour garantir l'articulation entre la formation et les besoins du monde du travail

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées

L'Université Amadou Mahtar MBO dispose d'une DIAQ (Direction Interne d'Assurance Qualité) et de CIAQ (Comités Internes d'Assurance Qualité) au niveau des Écoles et des UFR. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont respectés. Des conseils d'Écoles et des Assemblées de département sont institués. Des réunions se tiennent régulièrement pour échanger sur les aspects pédagogiques. Chaque année, le DU2ADT organise un amphi de rentrée qui constitue un cadre d'échanges entre les différentes parties prenantes (Responsable pédagogique, PER, PATs et étudiants) sur le programme.

L'Université a institué un comité d'éthique au niveau du Conseil d'administration de l'Université. Un règlement intérieur a été adopté à ce niveau.

Recommandations :

Adopter des règles d'éthique, de transparence, de déontologie et d'intégrité relatives aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le processus d'élaboration et de validation du programme a précédé le recrutement de certains PER. Cependant, les PER se sont appropriés le programme en y apportant des modifications régulières. Ils prennent part aux réunions de l'assemblée de département où se discutent la planification, le déroulement et l'évaluation annuelle des activités pédagogiques d'enseignement, d'encadrement des stages, d'organisation des visites de terrain. Ils sont responsables d'UE, de niveau et de programme.

Un dispositif d'évaluation des enseignements est adopté au niveau de l'établissement. Les étudiants ont une amicale qui sert de cadre d'échanges avec le responsable pédagogique.

Recommandations :

Améliorer la communication des résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants auprès des PER pour une meilleure exploitation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

L'établissement dispose d'une politique qualité portée par une direction. Une Cellule interne d'assurance qualité existe au niveau de l'École Polytech de Diamniadio. Les enseignements font l'objet d'une évaluation systématique. L'université dispose d'une Politique qualité et d'un manuel qualité, qui visent à garantir le système d'assurance qualité mis en œuvre par l'établissement. Le principe est de veiller à la stratégie de maintien et d'amélioration du niveau de performance de l'établissement selon les exigences de l'ANAQ-Sup et du CAMES. L'université dispose également d'un manuel des procédures, cadre formel de régularité d'exécution des opérations à caractère administratif et financier conformément aux principes de gestion et à la législation.

Des rapports et comptes rendus d'activités du département sont élaborés et disponibles pour une meilleure évaluation interne du programme. Cependant, les rapports joints ne relèvent pas à suffisance les manquements dans les activités et les leviers d'actions pour améliorer la qualité d'enseignement et de recherche mais aussi administrative. Les vacataires mobilisés ne sont pas au diapason de la politique et du manuel qualité qui doivent pourtant être des référentiels pour un enseignement de qualité. Le programme bénéficie d'une allocation de ressources financières et humaines qui sont néanmoins insuffisantes.

Recommandations :

Promouvoir une meilleure implication des professionnels dans l'autoévaluation du programme.

Élaborer un formulaire d'évaluation du programme à soumettre à l'ensemble des parties prenantes. Doter les départements d'assistants pour une meilleure prise en charge des tâches administratives

Faire en sorte que les enseignants et les vacataires puissent s'approprier du manuel qualité
Améliorer la forme et le fond du rapport d'activités annuel du département pour une meilleure conformité aux standards de l'assurance qualité

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.04 : Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières

Le programme de formation fait l'objet de modifications régulières depuis sa mise en place en 2019, mais sans une réelle implication des professionnels et des étudiants. Une révision

fréquente pose des problèmes de gestion administrative et pédagogique du programme au niveau du système informatique et du personnel administratif.

Recommandations :

Opter pour une périodicité de cinq ans pour la révision des maquettes.

Fournir des éléments probants justifiant les révisions majeures du programme dans le rapport annuel d'activités.

Faire valider la révision de la maquette par les instances pédagogiques de l'Université

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Les maquettes reflètent certes les contenus de l'offre de formation élaborée en tenant compte de certaines exigences du système LMD. Elles sont structurées selon des unités d'enseignement avec un ordonnancement et une complémentarité.

Chaque semestre est divisé en unités d'enseignement (UE) affectées d'un coefficient et d'une valeur en crédits. Toutes les UE du programme sont obligatoires. Il manque alors dans le programme des UE optionnelles ou libres et de spécialité.

Le volume horaire total des semestres 1, 2, 3 et 4 varie entre 630 et 610 heures, soit des heures de plus que la norme qui est de 600 heures de cours préconisées par le système LMD. C'est important de stabiliser la maquette en impliquant toutes les parties prenantes dans le processus afin de faciliter la gestion administrative du programme.

Toutefois, les maquettes restent encore à consolider car le processus de stabilisation n'est pas achevé ; ce qui se comprend pour une formation qui a démarré il y a 5 ans. Elles ne sont pas encore au point eu égard à l'épaisseur accordée aux disciplines en géosciences et à leurs orientations. Il est certes impératif d'initier les étudiants à des disciplines en géosciences, mais l'articulation n'est pas trouvée avec la ville après exploitation des cahiers de texte. Les cours en hydrologie, en écologie et en océanographie devraient davantage être tournés vers l'urbain dans leurs contenus (trames vertes et coulées vertes en ville, ville pétro-gazière, ville portuaire, ethnologie de la ville, les identités urbaines, etc.). Certains aspects principaux de la discipline ne sont pas couverts par le programme de formation en raison de l'absence de

certain enseignements en lien étroit avec la spécialité (assainissement, génie urbain ou réseaux urbains, entre autres).

Les plans des cours et les syllabi sont disponibles avec un agencement apprécié. Les fondamentaux sont abordés en licence 1, l'approche réglementaire sur les politiques urbaines, les outils et méthodes sont traités en L2 et enfin, en L3, les cours sont orientés vers les métiers de la ville par l'élaboration de projets de territoire et la réalisation de stages de fin de cycle.

Recommandations :

Stabiliser définitivement la maquette.

Inviter le monde socio-professionnel lors des séances de révisions de la maquette.

Corriger les erreurs qui ont été notées dans l'élaboration de la maquette, notamment au niveau du nombre de crédits et du volume horaire total, qui dépasse 600 heures dans certains semestres

Revoir l'orientation ou le contenu de certains modules en géosciences

Penser à introduire dans la maquette quelques enseignements sur l'assainissement, la gestion des déchets, les réseaux urbains, etc.

Consolider la production de croquis urbains

Rendre plus cohérents les intitulés et les contenus de certains cours (hydrologie, océanographie, écologie) par rapport au programme de formation.

Appréciation globale sur le standard : **NON ATTEINT**

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les enseignements sont dispensés conformément à l'orientation des maquettes pédagogiques sous forme de CM, TD, TP et TPE avec des thèmes et des méthodes intéressantes. L'organisation des évaluations se fait de manière régulière selon le système LMD. Des tests sont planifiés sur la plateforme Moodle de sorte à organiser des contrôles continus. L'organisation d'examen final sur table est effective à la fin de chaque semestre.

Étant entendu que la formation est centrée sur une licence professionnalisante, le volet formation vers la recherche est pris en charge principalement par deux enseignements dans le cursus dont les techniques d'enquêtes et de collectes de données au semestre 4 et la rédaction scientifique au semestre 5. Il faut peut-être penser à introduire un autre module sur

la méthodologie de recherche. On note tout de même que les étudiants sont initiés aux outils de traitement statistique et cartographique ; sans oublier les techniques de recherche documentaire ; ce qui est une plus-value et les prépare dans la continuité de leurs études au Master pour les aspirants.

Les projets de territoires réalisés par les étudiants et les stages obligatoires dans les services techniques sont valorisants pour les apprenants. Les étudiants produisent des rapports de stage encadrés par un enseignant permanent et un maître de stage. Il faut citer également le module sur l'entrepreneuriat qui les prépare au monde professionnel ; d'ailleurs, ce module est très apprécié par les étudiants. Il y a des collaborations entre l'institution et certaines structures (DGUA, PGIS, ANAT). Les partenariats devraient davantage être diversifiés au vu de la multiplicité des structures existantes dans le domaine.

Il y a quelques collaborations matérialisées par l'élaboration de projets territoriaux (PDC de Golf Sud, Plan de restructuration de Ndayane)) et des visites pédagogiques (ZES de Sandiara, ZAC de Thiès). Ces activités sont à inscrire comme service à la communauté.

La formation prend en compte les enjeux liés aux nouvelles formes d'enseignement à distance. Avec la Covid-19, le programme de formation s'est adapté aux enseignements à distance, ce qui a permis à celui-ci de mettre en place un dispositif de formation à distance performant assimilé aujourd'hui par l'équipe d'enseignants.

Recommandations :

Inscrire la spécialisation dans le projet pédagogique, la maquette et les diplômes

S'ouvrir à d'autres institutions en diversifiant les structures de stage pour les étudiants

Aller vers la formalisation de conventions spécifiques entre le DU2ADT et les structures d'accueil même si des conventions cadres existent

Faire de l'École Polytech un Cluster sur la « Ville », laboratoire de recherche des questions qui touchent les collectivités environnantes et la métropole Dakar

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Le processus d'acquisition des attestations et des diplômes est rappelé par le guide de l'étudiant, le manuel qualité mais aussi par la cheffe de département au début de chaque année par une présentation à l'amphi de rentrée. Le programme de formation respecte le processus de délivrance des attestations et diplômes encadré par le décret 2012-1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de licence et le décret 2013-874 du 20 juin 2013 modifiant

le décret 2012-1114 du 12 octobre 2012, donne, en détail, les conditions. Toutefois, les étudiants ne sont pas bien informés sur ces textes réglementaires. Les étudiants ayant les 180 crédits, concernant la validation des 6 semestres, obtiennent irrévocablement le diplôme de licence. La délivrance des diplômes est automatique après validation et ne pose pas de problème jusque-là pour les étudiants.

Recommandations :

Informier davantage les étudiants sur le processus d'acquisition des attestations et des diplômes

Assurer une bonne diffusion du guide de l'étudiant et du manuel qualité

Aller vers l'organisation de « Journée de l'étudiant » pour sensibiliser davantage les apprenants

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme de formation est établi sur un apprentissage progressif d'acquisition de connaissances. Par ailleurs, le taux de réussite est très satisfaisant avec plus de 92% des étudiants qui ont réussi la formation depuis sa création. Le taux d'encadrement est aussi acceptable. Un taux non négligeable d'abandons (plus de 12%) est tout de même constaté chez les étudiants chaque année pour des motifs de préinscription ; ce qui est quand même assez conséquent.

Les progiciels SIDEL tout comme KAIROS sont jugés performants, particulièrement le second. Le progiciel KAIROS, actuellement utilisé par la scolarité, est multifonctionnel et gère l'inscription des étudiants, leur filiation, la délivrance de cartes d'étudiant, les emplois du temps, les notes, les crédits. Il est également dédié aux délibérations et génère le taux d'abandon et de réussite à la fin du cycle. Cependant, les statistiques spécifiques sur le taux de réussite par unité d'enseignement ne sont pas disponibles. Aussi, il est appliqué par le programme l'introduction de réclamations par les étudiants après délibération et qui sont ensuite traitées par l'administration.

Le profil des sortants ne correspond pas forcément au programme de formation de cette licence. Il est déclaré que les étudiants peuvent travailler comme chef de projet ou coordonnateur de programme, experts associés, expert foncier, expert et évaluateur immobilier ... La prétention des diplômés devrait être plus conforme à leur formation.

Recommandations :

Maintenir le concours d'entrées afin de gérer les effectifs et en faire une École d'excellence

Maintenir le taux de réussite pour plus de compétitivité

Penser à générer des statistiques sur le taux de réussite par unité d'enseignement, et non de manière globale seulement, pour une meilleure visibilité sur la qualité de la formation

Redéfinir le profil de sortie des étudiants (Assistant chargé d'études en aménagement et urbanisme, Assistant chargé de planification, Chargé d'analyse et de développement, Chargé d'études foncières et d'aménagements, Technicien en gestion urbaine, Technicien en génie urbain, Assistant conseiller en développement durable, etc.).

Développer les collaborations avec les collectivités territoriales pour une meilleure intégration

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le programme de formation est dispensé par des universitaires permanents et vacataires. Le PER permanent recruté dans le département est au nombre de cinq (5) (géographes, urbaniste, aménagiste, architecte). Il a de l'expérience pédagogique, scientifique et professionnelle dans le domaine de la formation. Le PER est recruté sur la base d'un appel à candidatures au niveau international. Des membres du PER ont une grande expérience à l'international dans le domaine du programme. Les autres PER de l'École Polytech interviennent dans le programme ainsi que ceux des autres universités sénégalaises. Les professionnels intervenant dans le programme sont dans leur cœur de métier.

Des dispositifs logistiques (déplacement, restauration et hébergement) sont pris en charge pour améliorer la prise en charge matérielle des vacataires. La proportion des enseignements dispensés par les enseignants permanents de l'École Polytech varie selon les semestres. Durant l'année 2022-2023, ils dispensent respectivement 47% et 39% des enseignements des semestres 1 et 2, puis 75% de ceux des semestres 3 et 4 et enfin 60 et 100% de ceux des semestres 5 et 6 de la licence 3.

Recommandations :

Renforcer les capacités pédagogiques des enseignants vacataires non universitaires ;

Communiquer aux enseignants les résultats des évaluations pour une meilleure prise en charge ;

Renforcer l'implication des professionnels dans les ateliers d'aménagement et d'urbanisme ;

Poursuivre la politique de recrutement des PER pour renforcer l'effectif ;

Définir les critères de sélection des vacataires par rapport aux enseignements dispensés pour une meilleure assurance qualité ;

Mieux impliquer les professionnels dans le dispositif de professionnalisation du programme afin de leur faire jouer un rôle d'intermédiaire et de facilitateur auprès de leur milieu.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Le volume horaire statutaire des PER est encadré par les textes selon leur grade. La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignements, de recherche et d'administration pour les PER est extrêmement difficile, voire impossible à quantifier. Cependant, dans la mise en œuvre du programme, nous avons noté que les PER s'investissent dans les activités pédagogiques, de recherches et administratives. Les activités de recherche se pratiquent de manière individuelle faute d'un laboratoire fonctionnel. Les activités de recherche et d'expertise des PER ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une équipe qui est pourtant mise en place. L'absence d'enseignant-chercheur de rang A dans le département est une faiblesse dans l'animation des activités de recherche et d'expertise. Par ailleurs, l'absence d'un assistant administratif augmente la charge de travail des enseignants-chercheurs du département qui sont obligés de se redéployer pour prendre en charge les tâches administratives.

Recommandations :

Rendre fonctionnel le laboratoire pour inciter les PER à consacrer plus de temps aux activités de recherche

Comptabiliser le volume horaire consacré à l'encadrement des stages et aux activités de service à la communauté

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est effective

Trois PER titulaires ont effectué un voyage d'études à l'étranger à Abidjan (Côte d'Ivoire), à Bruxelles (Belgique) et à Strasbourg (France) pour renforcer le partenariat et les échanges pédagogiques et la recherche. Le programme est entièrement dispensé par des nationaux. Les

enseignants invités sont au nombre de vingt (20) pour l'année 2023-2024 contre 13 enseignants permanents internes à l'établissement, soit 60%. L'orientation professionnelle de la formation requiert une forte implication du monde socioprofessionnel dans le déroulement du programme.

Recommandations :

Renforcer la visibilité du programme à l'international à travers la mobilité entrante et sortante des PER

Encourager la participation des PER dans les colloques et symposiums organisés dans les autres universités du Sénégal et à l'étranger

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission au programme sont publiées.

L'admission à la licence se fait sur la base d'un concours. Le nombre de places offert varie d'année en année, en passant de 36 à 155 étudiants. L'appel à candidatures est publié chaque année par voie d'affichage et sur les réseaux sociaux.

L'accès aux programmes de licence dispensés est conditionné au respect d'un ensemble de critères d'admission fixés par le décret 2012-1114 relatif au diplôme de licence qui stipule en son article 8 : peut s'inscrire en Licence I, le candidat pouvant justifier, soit d'un diplôme de baccalauréat ; soit d'un titre admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat, en application de la réglementation en vigueur.

Il faut noter que la curiosité des étudiants passionnés de géographie et d'architecture mène souvent à la découverte de cette formation.

En ce qui concerne les étudiants primo-entrants, le programme « En route vers l'UAM » déroule chaque année pour créer un environnement propice à l'apprentissage, tout en favorisant une sensibilisation à la culture de la paix à l'UAM à travers diverses activités axées sur les valeurs d'éthique, de déontologie, de civisme, de citoyenneté et les valeurs universitaires en général. Ce programme est à encourager et à vulgariser dans les autres universités sénégalaises. L'augmentation croissante des étudiants n'est pas accompagnée d'un recrutement adéquat de PER, ce qui risque à terme de poser des problèmes d'encadrement et de supervision des étudiants ; voire même d'affectation vers des structures de stage.

Recommandations :

Faire une large diffusion des critères de recrutement à travers le site internet de l'UAM et sur les réseaux sociaux ;

Assurer une communication claire et accessible aux candidats concernant les critères d'admission ;

Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de concours d'admission pour garantir un recrutement équitable et basé sur le mérite.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.***

Le recrutement des étudiants, très sélectif, se fait sur la base du critère de mérite. La sélection ne prend pas en compte la dimension genre. Cependant, les hommes et les femmes suivent les mêmes enseignements et sont évalués sur des bases identiques. Par ailleurs, les conditions d'étude (salles de classe, équipements, toilettes, hygiène ...) sont adaptées aux étudiants en situation de handicap.

Recommandations :

Mettre en place des mécanismes de signalement et de prise en charge des cas de discrimination basés sur le genre.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***Standard 5.03 : L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.***

Le nombre d'enseignants réduit ne facilite pas l'encadrement des étudiants. Le département mobilise beaucoup les vacataires dans les enseignements et pour placer les étudiants dans les lieux de stage. Cependant, il est noté que certains vacataires assurent beaucoup trop d'enseignements ; avec les contraintes professionnelles qui s'imposent à eux. Il n'est pas évident que tous les professionnels puissent assurer le travail d'un encadrement, surtout s'ils ne sont pas outillés sur des techniques de recherche. Le guide du stage reste tout de même un document de méthodologie utile pour la rédaction de rapport de stage des étudiants.

Recommandations :

Recruter un nombre d'enseignants suffisant pour un bon encadrement et suivi des étudiants.
Créer une fiche d'évaluation des encadreurs professionnels à remplir par les étudiants afin de mieux apprécier la qualité du stage

Organiser des sessions de formation en pédagogie universitaire et en enseignement à distance à destination des vacataires

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04: La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissements et celle de l'interdisciplinarité des acquis.

Bien que la mobilité des étudiants soit notée, il n'existe pas de statistiques claires pouvant permettre de l'apprécier. Certains étudiants sont en train de poursuivre leur formation principalement dans les universités françaises et sénégalaises. Il est noté aussi un fort taux d'abandon (environ 12%). La mobilité des étudiants n'est pas encadrée. En d'autres termes, elle ne se fait pas à travers des coopérations inter-écoles ou interuniversitaires ; mais plutôt par des initiatives individuelles des étudiants qui échappent à l'établissement.

Recommandations :

Encadrer et sensibiliser davantage les étudiants sur les choix de mobilité entre les universités sénégalaises et étrangères.

Aller vers des partenariats entre l'École Polytech et des École d'urbanisme de la sous-région (par exemple EAMAU) qui serviront d'instruments pour la mobilité des étudiants

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s.

Aucun dispositif n'est encore mis en place par le programme pour garantir l'insertion des étudiants. Une fois la Licence terminée, tous les étudiants cherchent à faire un Master au sein de l'UAM ou dans les autres universités sénégalaises et étrangères. Pour le moment, aucune information sur le niveau d'insertion des étudiants sortants n'est disponible auprès de l'administration. Le monde professionnel étant de plus en plus exigeant et concurrentiel, il faudrait réfléchir à ce qui ferait de la formation une offre garantie et plébiscitée par les ministères et le secteur privé.

Recommandations :

Mener une étude sur l'efficacité externe de la formation afin de vérifier son adéquation avec les demandes réelles du monde socio-professionnel

Faire de la formation une offre qui se démarque des autres afin de trouver des places garanties dans le domaine de l'emploi.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champs d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

Il faut saluer l'effort de l'établissement qui a démarré ses activités en 2019 dans un local à la Cité Keur Gorgui. Malgré les conditions inadaptées, des résultats probants ont été obtenus. Le programme de formation dispose d'infrastructures et d'équipements de qualité et suffisantes avec des capacités d'accueil acceptables. Les bureaux, les salles de conférences, les salles de classe, l'amphithéâtre, les salles informatiques tout comme les locaux de la scolarité sont bien équipés, spacieux et éclairés, offrant un environnement adapté et convivial pour travailler. Les salles informatiques sont équipées d'une centaine de postes d'ordinateurs avec une climatisation et des plafonniers pour une bonne ventilation des lieux.

Par ailleurs, plusieurs lieux sont aménagés pour rendre agréable le séjour des apprenants avec les espaces des jeunes intégrés dans les cours communes des bâtiments en forme de bloc. Des espaces verts et des bancs publics sont aménagés dans ces espaces. D'ailleurs, les étudiants participent à la conservation de l'environnement avec une journée de l'arbre qui est organisée pour des activités de reboisement. Il en est de même pour le restaurant qui est un cadre de rencontre de la communauté universitaire. C'est un lieu qui fédère le corps enseignant et les étudiants dans un bel esprit. Les blocs sanitaires sont suffisants et très propres. A ce titre, des points de collecte des déchets sont aménagés pour garantir la propreté des lieux. D'ailleurs, les étudiants se sont déjà mobilisés pour commencer à faire le tri des déchets avec une ambition de produire de la biomasse dans le futur.

A l'exception du laboratoire de Géomatique logé au Département Mines et géologie, le laboratoire du DU2ADT n'est pas encore fonctionnel. Le laboratoire de Géomatique, très équipé, accueille les étudiants de la licence Urbanisme et Aménagement pour certains TP. De même, les équipes de recherche ne sont pas encore au point pour démarrer les activités de recherche. Tout de même, chaque enseignant-chercheur a son agenda personnel pour ses projets scientifiques.

La bibliothèque n'est pas encore au point, même si elle est ouverte aux étudiants. Les rayons ne sont pas assez fournis. D'ailleurs, les enseignants orientent plutôt leurs étudiants vers des bibliothèques numériques pour leur documentation, ce qui ne leur offre pas une accessibilité aux ouvrages généraux qui traitent des fondamentaux de discipline. Cependant, le DU2ADT vient d'acheter des livres commandés depuis l'étranger sur les thématiques de l'urbanisme, l'aménagement et de l'architecture. Ces ouvrages devraient, dans un délai court, embellir les

rayons de la bibliothèque. Cette dernière, de trois étages, est multifonctionnelle avec des salles de lecture, des box de travail individuel et collectif, des salles de réunion et de conférences, mais aussi une cafétéria non fonctionnelle pour le moment, mais utilisée en cas d'événements.

Un local technique aménagé abrite les groupes électrogènes. L'université dispose d'un dispositif de sécurité performant avec des extincteurs à chaque niveau de bâtiment, des bouches d'incendie, des caméras de surveillance, des issues de sorties dans les bâtiments, entre autres. Les bâtiments disposent de rampes de marche pour les personnes à mobilité réduite. De même, des ascenseurs sont intégrés dans les bâtiments pour atteindre tous les niveaux.

Recommandations :

rendre fonctionnel le laboratoire du DU2ADT avec un agenda d'activités scientifiques
se doter de logiciels adaptés aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement dans les salles informatiques, pas seulement sur la cartographie

mettre en place des équipes de recherches suivant des axes ou des thématiques

créer un centre de documentation pour l'École Polytech

augmenter le budget de l'École Polytech pour une meilleure prise en charge des besoins

créer des activités pour garantir les fonctions de services

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

Il a été relevé des points positifs dans le programme de formation qui sont déclinés dans les lignes suivantes en tenant compte des différents standards de l'ANAQ-Sup :

- l'institution dispose d'instruments appropriés pour garantir sa performance : Cellule interne assurance qualité, manuel de qualité, comité d'éthique et de déontologie, règlement intérieur, Plan Stratégique 2023-2026 ;
- les objectifs et compétences définis dans le programme sont en cohérence avec la mission de l'Université Amadou Mahtar MBOW ;
- le programme est régulièrement proposé, accessible par voie de concours et très sélectif basé sur des critères de mérite ;
- le déroulement des activités pédagogiques se fait correctement en bimodal, tourné vers la professionnalisation ;

- le programme « En route vers l'UAM » est déroulé chaque année pour créer un environnement propice à l'apprentissage, tout en favorisant une sensibilisation à la culture de la paix à l'UAM ;
- l'équipe de PER motivée, engagée et dynamique est recrutée sur des critères objectifs suite à un appel à candidatures à l'international ;
- adéquation des profils des PER et de l'offre de formation ;
- l'existence d'un dispositif permet la mobilité à l'international des PER ;
- l'implication des professionnels est notée dans la mise en œuvre du programme ;
- la maquette respecte le format du système LMD avec une présence des sciences de l'ingénierie qui permet de rendre opérationnel les étudiants ;
- certains fondamentaux de la formation sont bien inscrits dans la maquette ;
- les syllabi et les plans de cours sont disponibles et régulièrement mis à jour ;
- les effectifs des étudiants sont limités avec des taux de réussite fort appréciables sans discrimination de genre ;
- le département dispose des locaux et d'équipements spacieux et propres avec des capacités d'accueil appréciables et un dispositif sécuritaire performant ;
- le cadre est propice à l'apprentissage et une bonne ambiance règne entre le PER, les PATS et les étudiants.

6. Points faibles du programme

Quelques manquements sont notés dans le programme de formation et qui restent transversales par rapport aux différents standards de l'ANAQ-Sup :

- absence d'étude de marché pour vérifier la cohérence du programme avec les réalités du milieu socioprofessionnel ;
- faible appropriation des dispositifs tels que l'assurance qualité et le règlement intérieur par la communauté universitaire particulièrement les étudiants ;
- faible effectif des PER et l'absence de PER de rang A dans le département ;
- maquette ayant subi une révision et des modifications majeures et mineures lors de ces 5 premières années ;
- faible implication des professionnels dans la révision du programme ;

- imprécision de certaines formulations de cours et de leurs contenus ;
- faible communication des résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- non application de certaines règles (retards et absences dans les évaluations)
- faible niveau d'insertion des apprenants à l'issue de la formation ;
- laboratoire de recherche non fonctionnel.

7. Appréciations générales

La mission d'expertise externe a retenu des aspects positifs sur le programme de Licence. Pour l'atteinte des standards de qualité, des efforts sont faits pour apporter des mesures correctives sur certains points de faiblesse. L'équipe d'experts recommande le renforcement des acquis dans le domaine de la professionnalisation et préconise un accompagnement plus soutenu des étudiants pour leur insertion dans le milieu du travail, gage de durabilité dudit programme. On note une équipe d'enseignants très motivée et dynamique. Bien que le programme ait été mis en place avant leur recrutement, l'équipe cherche à le mettre en cohérence avec les réalités du monde socioprofessionnel. La communauté universitaire évolue dans une ambiance conviviale et studieuse propice à son épanouissement et à la production de résultats positifs. Cependant, des faiblesses ont été notées sur plusieurs standards importants. De ce fait, il est suggéré à l'équipe de la formation de s'approprier des recommandations formulées pour relever les défis soulevés.

8. Recommandations à l'établissement

Afin de résorber les insuffisances relevées, des recommandations sont formulées à partir de la combinaison de celles exprimées dans le rapport d'autoévaluation et de celles notées dans les échanges lors de la visite sur site. Il s'agit, entre autres, de :

- organiser un atelier participatif d'évaluation et de mise à niveau pour corriger et stabiliser définitivement la maquette ;
- alléger la maquette en mettant plus l'accent sur le volet pratique de terrain pour une meilleure opérationnalisation du profil de sortie ;
- mener une étude sur l'efficacité externe de la formation afin de vérifier son adéquation avec les demandes réelles du monde socio-professionnel ;

- soutenir la recherche à travers la création de Cluster sur la « Ville de Diamniadio » et l'organisation de rencontres scientifiques sur une thématique orientée sur la problématique d'une collectivité territoriale environnante ;
- rendre fonctionnel le laboratoire de recherche en l'équipant ;
- doter l'École Polytech d'un centre de documentation spécialisé ;
- formaliser l'intervention des vacataires en impliquant les directions ou ministères de tutelle dans un esprit de partenariat fructueux pour créer des passerelles en termes d'insertion professionnelle ;
- renforcer le personnel PER et PATS pour mieux prendre en charge l'encadrement et les tâches administratives ;
- rendre opérationnel le comité de perfectionnement pour l'organisation fréquente de modules de formation aux PATS et vacataires respectivement sur la GRH et la pédagogie universitaire ;
- renforcer la communication sur l'assurance qualité, le règlement intérieur et le manuel de procédures à l'ensemble de la communauté universitaire pour un meilleur fonctionnement de l'institution.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Donner plus de temps aux évaluateurs lors de la mission et de la rédaction du rapport ;
- Trouver un système de pondération des standards pour mieux formaliser l'avis donné par des évaluateurs.

10. Proposition de décision :

Accréditation de la licence Urbanisme et Aménagement de l'École supérieure Polytech Diamniadio de l'Université Amadou Mahtar MBOW (UAM).